



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

atteintes à l'intégrité de la personne

Question écrite n° 115588

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les violences faites aux femmes. Selon les chiffres délivrés par Amnesty International, 2 millions de jeunes filles et fillettes risquent tous les ans des mutilations génitales. À ce jour, seuls 9 pays ont une législation spécifique interdisant ces pratiques. C'est pourquoi, il le prie de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière, afin de savoir s'il serait possible d'entreprendre une action à l'échelle internationale pour faire cesser ces pratiques barbares.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115588

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 183